

Montréal, le 20 octobre 2019

Mémoire pour la consultation publique sur le contrôle des circulaires

Présentation

Je me nomme Peggy Henry et je suis Montréalaise d'adoption depuis 1999. J'ai une maîtrise en éco-conseil (conseil en développement durable) de l'UQAC et je travaille aujourd'hui dans le domaine de la santé et des services sociaux. Je présente mon mémoire à titre personnel.

Ma position sur les circulaires et quelques éléments de précision

Je suis d'accord avec les propositions pour contrôler les circulaires. Avant d'exposer pourquoi, je me permets de réagir à certains arguments sous-entendus dans la campagne menée par Publisac.

D'abord, il est important de se rappeler que **les circulaires des épiceries sont des outils marketing, et non pas des outils de lutte contre l'insécurité alimentaire**. J'ai travaillé 5 ans à promouvoir la sécurité alimentaire dans 3 organismes communautaires, et s'il est vrai qu'elles peuvent être utiles pour planifier des achats, les véritables conseils donnés aux citoyens à faible revenu sont : diversifier leurs sources de protéines (œufs, légumineuses, etc.), limiter l'achat d'aliments transformés (ex. pizzas congelées) ou à faible teneur en nutriments (gâteaux, etc.), privilégier les aliments de saison et les gros formats, etc. Il existe également une foule d'initiatives pour favoriser la sécurité alimentaire (groupes d'achats, cuisines collectives, jardins collectifs, ateliers de cuisine, etc.). Pour bien des familles défavorisées de Montréal, l'absence d'épicerie à moins de 500 mètres de leur résidence nuit gravement à leur saine alimentation et à leur budget. Nous devrions nous préoccuper davantage de la présence des nombreux déserts alimentaires dans nos quartiers, du manque de connaissance en alimentation et du développement des compétences en cuisine que des enjeux de livraison des circulaires.

Deuxième point que je souhaite clarifier : **un Publisac ne se transformera jamais à nouveau en Publisac**. La campagne de publicité indique que le plastique est maintenant fait de matières recyclées et est 100% recyclable. J'ai un grand questionnement par rapport à cette affirmation. Sachant que le plastique souple de type 4 utilisé pour de tels sacs, une fois envoyé au recyclage, ne peut qu'être transformé en une matière de qualité moindre (ce qu'on appelle « downcycling »), je me demande ce que signifie « 100% recyclable ». J'estime que cela fait référence au fait que le sac peut bel et bien être envoyé au bac. Cela ne signifie pas nécessairement que 100% du volume du plastique composant le sac soit recyclé. Dans ce cas, la publicité de Transcontinental est ambiguë et donne faussement l'impression qu'un Publisac pourrait, une fois recyclé, n'avoir aucunement perdu de sa valeur et pourrait redevenir un nouveau Publisac. Sachant que 38,6% des utilisateurs ne séparent pas le sac des

circulaires avant de les mettre au recyclage¹, on peut ainsi estimer qu'une quantité importante de matières servant à faire des Publisacs se retrouvent finalement au dépotoir, parce qu'elles ont mal été triées ou parce qu'elles sont perdues dans le processus du *downcycling*.

Mon expérience avec la livraison des circulaires

J'ai reçu pendant longtemps des circulaires à la maison. Après un certain temps, je me suis dit que cela serait un bon geste pour l'environnement d'apposer l'autocollant. Je me suis rendue à pied à ma quincaillerie la plus proche, en plein hiver. Il n'y en avait pas à vendre. Une expédition d'au moins une heure pour revenir bredouille.

J'ai donc reporté ce projet à plus tard... J'ai finalement arrêté de recevoir des circulaires quelques années après, lorsque j'ai déménagé dans un logement qui affichait déjà un autocollant.

Ce n'est que récemment, grâce à tout le bruit entourant la pétition et la consultation, que j'ai appris comment on pouvait obtenir le fameux collant : en contactant Publisac ou en se rendant à un écoquartier durant les heures d'ouverture. J'ai pourtant étudié et travaillé en environnement, aurais-je dû le savoir?

Depuis, j'en parle beaucoup à mon entourage. La plupart de mes connaissances reçoivent encore des circulaires, par dépit. Mes amis et collègues ne savaient pas où se procurer un collant. Et maintenant qu'ils le savent, ils vont s'en occuper probablement un jour, quand ils seront rendus là dans leur liste de choses à faire...

Selon le sondage SEGMA Recherche, 40% des répondants ne donneraient pas leur consentement explicite à recevoir des circulaires². C'est beaucoup plus que le 11,8% des répondants qui ont actuellement signifié explicitement leur refus³.

On pourrait dire qu'apposer un collant est un geste simple, il suffit de bien s'informer! Mais cela n'est pas si évident, surtout lorsque l'on a beaucoup de choses à penser.

Tous les jours, on fait des choix environnementaux. En vrac ou local? Local ou équitable? Équitable ou bio? Est-ce que cela vaut la peine de réparer? Si oui, comment et où commander les pièces de rechange ? Quel serait le meilleur moyen de transport? Où cela se trouve-t-il dans la pyramide des 3R-V? En ai-je vraiment besoin ? Acheter en ligne ou aller chercher l'item au magasin en voiture? Sans parler des multiples matières à gérer (est-ce que cela se met au recyclage lorsqu'il y a un triangle avec le chiffre 6?)... Ça fait beaucoup de décisions à prendre et de petits gestes individuels à faire pour

¹ SEGMA Recherche, 2019. *Sondages d'opinion sur la distribution des circulaires sur le territoire de la Ville de Montréal*, p.46.

² *Ibid.*, p.52.

³ *Ibid.* p.40.

limiter notre empreinte écologique.

Inverser le fardeau

Lorsque j'ai fait ma maîtrise, on débattait déjà du terme développement durable. Aujourd'hui, il est plus approprié de parler de transition écologique. Parce qu'il faut changer de paradigme et que le fardeau des actions pour réduire la pollution ne devrait pas être majoritairement transféré dans la cour des individus. Les circulaires livrées, dans un sac plastique, sans qu'on les accepte explicitement, ce sont des matières résiduelles supplémentaires alors que la première chose à faire c'est de réduire à la source. Le fardeau devrait revenir aux compagnies qui développent et proposent le produit. Elles devraient offrir des solutions alternatives et respecter l'absence de consentement des citoyens.

Recommandations

Pour toutes ces raisons et plus, je recommande à la ville de Montréal :

- de permettre la livraison des circulaires uniquement aux personnes qui souhaitent les recevoir;
- d'interdire le sac en plastique pour la livraison de ces circulaires;
- de remettre des amendes aux entreprises contrevenantes (pour la réalisation de cette mesure, je recommande en plus que chaque arrondissement puisse garder les revenus des amendes, pour ainsi inciter l'inspection et la mise en œuvre de la surveillance);
- de réfléchir à des solutions alternatives pour la diffusion des journaux locaux.